

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC LES COTEAUX sur la commune principale de l'AIOT 8 route des coteaux 61120 Crouttes.**

**La référence de votre dossier est A-2-0ABNNZD9G et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 05/12/2022 à 18h05 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- alexrenouard82@gmail.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- t.leroy@agrial.com (pour rappel, déclarant)
- t.leroy@agrial.com (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **42861171900017**

Organisme : **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE AGRIAL**

Nom : **LEROY**

Prénom : **THIERRY**

Fonction : **Conseiller bâtiment**

Adresse électronique : **t.leroy@agrival.com**

Téléphone portable : **+(33) 611079380**

### Personne morale

N° SIRET **78095068900015**

Raison sociale **GAEC LES COTEAUX**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**LA COUENNETIERE**

**61120 CROUTTES**

### Signataire

Nom : **LEFEBVRE**

Prénom : **ALEXANDRE**

Qualité : **CO-GERANT**

Adresse électronique : **alexrenouard82@gmail.com**

Téléphone portable : **+(33) 689078384**

### Référent

Nom : **LEROY**

Prénom : **THIERRY**

Fonction : **Conseiller Bâtiment**

Adresse électronique : **t.leroy@agrial.com**

Téléphone portable : **+(33) 611079380**

### Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **alexrenouard82@gmail.com**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC LES COTEAUX**

Description des activités :

**Atelier de 140 vaches laitières de race Prim'hostein en production de lait conventionnel sur la site Les Coteaux à CROUTTES. Demande de permis pour une micro-méthanisation de 50 Kw. Elle fonctionnera avec des effluents de l'élevage et des issus de végétaux de l'exploitation répartis de la sorte quotidiennement: 9 t de lisier, 1.8 t d'eaux de lavage du bloc traite et 0.2 t de maïs. L'exploitation est déjà déclarée au titre des installations classées pour 150 vaches laitières le 14 mars 2016.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

Adresse **8 route des coteaux 61120 Crouttes**

X : 489113

Y : 6871691

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2781	1-c	Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale	Quantité de matières traitées 11 t/j	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Milieu naturel (hors forage souterrain) **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **7000**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Épandage du digestat liquide issus de la micro-méthanisation sur les surfaces de l'exploitation uniquement.**

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
061030234	GAEC LES COTEAUX	1 à 14
Surface totale du plan d'épandage (en ha) <b>170.28</b>		
Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) <b>17979</b>		
A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) <b>17979</b>		
A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) <b>0</b>		
B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) <b>17979</b>		
B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) <b>0</b>		
Capacité de stockage des matières épandues (en mois) <b>6</b>		
Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? <b>NON</b>		

### Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Déchets éliminés dans la filière ADIVALOR tels que les ficelles, les films plastiques, les emballages vides produits phytosanitaires, les emballages hygiène traite. Les huiles, les médicaments, les ferralles sont éliminés dans des filières spécifiques.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **L'exploitant dispose d'une mare de 270 m3 située au lieu-dit La Couennetière.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Par ailleurs l'exploitant dispose de 5 extincteurs contrôlés tous les ans.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandat de dépôt.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**PC micro metha-PC2 situation.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**PC micro metha-PC2 masse.pdf**